Ce cahier appartient à :

P.É.I.

P.C.A.R.

Normes de présentation

Programme d'éducation intermédiaire

Enseigner différemment SÉBIC

Vous trouverez une version numérique de ce document sur le portail de la polyvalente dans la communauté du P.É.I.

Mot de la direction

Chers élèves,

Au nom de l'équipe du PÉI de la polyvalente Chanoine-Armand-Racicot, il me fait plaisir de vous présenter les normes de présentation. Cet outil saura vous guider tout au long de ce dernier travail d'envergure, nécessaire à l'obtention de votre diplôme du DÉSI. La première version du document des normes de présentation a été élaborée par madame Diane Boudreau, enseignante de français à la retraite, et a été mise à jour par madame Valérie Gosselin et Viviane Paiement ainsi que monsieur Jacques Cormier, soutenu par madame Ginette Valois, Agente de bureau. Ce document vise à vous présenter tous les détails pour l'écriture finale de votre rapport. Par conséquent, je vous invite à le conserver précieusement et à vous y référer autant que possible afin de faciliter votre cheminement.

Bonne lecture, mais surtout profitez-bien de ce que le Projet personnel du PEI peut vous apporter !!!!!

La direction

Normes de présentation

Table des matières

MOT DE LA DIRECTION 2

NORMES DE PRÉSENTATION – TABLE DES MATIÈRES 3

MISE EN PAGES 4

LES FIGURES, LES TABLEAUX ET LES CITATIONS 6

LES CITATIONS 7

LA NOTATION DE BAS DE PAGE 8

LA BIBLIOGRAPHIE 10

Mise en pages

La présentation matérielle des travaux exige un travail de mise en forme à la fois méthodique et rigoureux de la part de l'élève. À moins d'indications contraires du professeur, l'élève devra se conformer aux directives suivantes[1].

LA MISE EN PAGES

Les travaux sont présentés sur du papier de format 8,5 X 11 po. (21,6 cm X 28 cm). Ils sont dactylographiés ou imprimés à interligne et demi[2], uniquement sur la face recto, caractères Times New Roman, 12 points. L'espace entre les paragraphes correspond à l'interligne double. Chaque paragraphe (justifié des deux côtés) peut être précédé d'un enfoncement de texte (alinéa) de 1,25 cm.

La marge de gauche et celle du haut de la page sont fixées à 3,5 cm ; celles de droite et du bas du document sont à 2,5 cm.

Les travaux sont toujours paginés et justifiés des deux côtés. Le numéro de page s'inscrit, au choix, dans le coin supérieur ou inférieur droit de la page, à 2,5 cm du bord (hauteur et largeur). La page de titre fait figure d'exception; celle-ci ne doit pas être paginée, ni comprise dans le décompte. Par ailleurs, on comptera la première page des critères A, B, C et D ainsi que les annexes. **Pour le projet personnel, la bibliographie, quant à elle, est placée après le critère D sans être paginée**.

[1] Nous avons également consulté le document fort utile *Normes de présentation des travaux écrits* publié par le Cégep de Sainte-Foy en 2008, sous la direction de Jules Fontaine (disponible au www.cegep-ste-foy.qc.ca/csf4/fileadmin/Le_Cegep-07/Publications_et_formulaires/NormesTravauxCSF.pdf)

[2] La politique énoncée ne s'applique pas au présent document.

LA TABLE DES MATIÈRES

La table des matières est placée au début du travail, après la page de titre. Elle adopte la même marge que le texte. La table des matières énumère les titres des subdivisions du travail, et indique la page où celles-ci figurent dans le texte. Les titres des chapitres ou des grandes parties du texte sont en lettres majuscules. Les titres des sections et des sous-sections sont à simple interligne. On suggère de décaler les sous-sections légèrement vers la droite (un renfoncement de 1,25 cm convient), afin de bien les démarquer.

Exemple de la table des matières <u>pour le projet personnel</u>

TABLE DES MATIÈRES

Critère A 1
Critère B 3
Critère C 4
Critère D 5
Bibliographie
Annexes
1. Extraits du journal de bord, approche de l'apprentissage, Compétence : Investigation 7
2. Extraits du journal de bord, approche de l'apprentissage, Compétence : Autogestion 8
3. Extraits du journal de bord, approche de l'apprentissage, Compétence : Pensée 9
4. Extraits du journal de bord, approche de l'apprentissage, Compétence : Communication 10
5. Extraits du journal de bord, approche de l'apprentissage, Compétence : Dimension sociale 11
6. Échéancier 12
7. Preuve du produit 13
8. Grille d'évaluation des sources 14
9. Preuve des critères de réussite 15
10. Extrait du journal de bord pour évaluation du produit 16

Formulaire d'intégrité intellectuelle pour les projets du PEI 17

Exemple de la table des matières <u>pour un essai</u>

TABLE DES MATIÈRES

Introduction 1
1. L'HISTORIQUE
1.1 Les origines des agences de publicité 2
1.2 Les variantes de la publicité 2
2. LA PUBLICITÉ SUR LE NET
2.1 L'évolution de la situation 3
2.2 Étude de cas : Cossette Communication 3
3. LES RELATIONS AVEC LA CLIENTÈLE
3.1 Le travail dans les agences de publicité 4
3.2 La réaction des clients 5
3.3 La société est-elle prête ? 5
Conclusion 6
Bibliographie 7
Annexes
Site des agences membres de l'AAPQ 8
Foire aux questions (FAQ) 9

LES FIGURES ET LES TABLEAUX

Les figures et les tableaux sont numérotés en continu, distinctement les uns des autres, en leur adjoignant la mention spécifique « figure » ou « tableau ». On indiquera, par exemple, Figure 1, Figure 2, Figure 3, etc., et Tableau 1, Tableau 2, Tableau 3, etc. Les figures et les tableaux seront toujours coiffés d'un titre complet et évocateur. Les références mises à profit pour les confectionner doivent obligatoirement être précisées. On les inscrira immédiatement sous les figures ou les tableaux.

Exemple de tableau

TABLEAU 1 : Taux d'analphabétisme des adultes

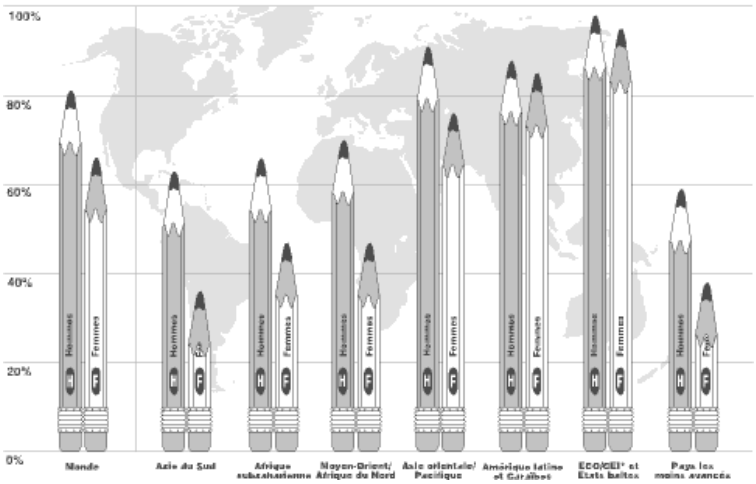

Source : La situation des enfants dans le monde, UNICEF, 1998.

LES CITATIONS

La citation renvoie, directement ou indirectement, à l'interprétation d'un spécialiste auquel vous vous référez pour appuyer votre argumentation. Directe, la citation reprend telle quelle une partie du texte; toute troncation du texte original doit être indiquée par trois points entre crochets […]. Si la citation est de 3 lignes ou moins, vous l'insérez directement dans votre texte, entre guillemets. Les citations de deux ou trois vers peuvent être placées sur une même ligne et séparées par une barre oblique : « Ma vitre est un jardin de givre/Qu'est-ce que le spasme de vivre! » Si la citation est de 4 lignes ou plus, vous la présentez en la détachant du texte, sans guillemets, à interligne simple, en retrait du texte principal par un alinéa de 1,25 cm environ. Peu importe la longueur de la citation, assurez-vous de bien l'intégrer à votre texte en l'introduisant et en la commentant. **Le texte qui introduit une citation doit toujours se terminer par un deux points**. Vous pouvez également citer indirectement un auteur en résumant ses idées dans vos propres mots.

Les citations

Que la citation soit directe ou indirecte, il faut toujours en identifier l'origine par une référence (voir la notation de bas de page). La citation vous permet de reconnaître que vous empruntez une idée, une donnée, une interprétation, etc., à quelqu'un d'autre. Ce faisant, vous témoignez de votre dette intellectuelle, plutôt que de piller le travail des autres, un procédé autrement connu sous le nom de plagiat.

Exemple de citation courte

Introduction de la citation

On s'attache avec une tristesse profonde aux personnages que Victor Hugo nous décrit avec une habileté extraordinaire. C'est un écrivain de génie, qui met des mots ensemble et crée des phrases si belles qu'on se prend à les relire pour bien s'en imprégner. Par exemple, lorsqu'il décrit Mademoiselle Baptistine : « Elle n'avait jamais été jolie; toute sa vie, qui n'avait été qu'une suite de saintes œuvres, avait fini par mettre sur elle une sorte de blancheur et de clarté; et, en vieillissant, elle avait gagné ce qu'on pourrait appeler la beauté de la bonté[3]. »

Exemple de citation longue

Cet incomparable romancier est fort lu et très renommé, et plusieurs lecteurs du monde entier en font une figure de proue du XXIe siècle. Une étude qui a paru en 2007 démontre bien l'importance de l'œuvre :

Introduction de la citation

> On pourrait sans peine trouver bien d'autres chiffres pour prouver le rayonnement extraordinaire de Victor Hugo et de son œuvre dans le monde entier, et dans toutes les couches de la société. Un petit test […] réalisé en août 2006 sur Internet le montre : lorsqu'on fait une recherche par nom sur *Google France*, Victor Hugo est l'écrivain du XIXe siècle qui suscite le plus d'entrées (3 920 000) […][4].

[3] Victor HUGO, *Les Misérables*, p. 11.
[4] Marieke STEIN, « Victor Hugo », Web.

La notation de bas de page

La notation de bas de page

La notation de bas de page vous permet de faire valoir la base documentaire sur laquelle repose votre travail de recherche. Elle vous permet ainsi de reconnaître vos dettes intellectuelles par l'identification des ouvrages et des auteurs auxquels vous empruntez des faits ou des interprétations. La notation vous permet également de présenter un bref commentaire qui, intégré dans le texte, aurait détourné le lecteur de votre propos principal. Vous positionnez l'appel de note de bas de page immédiatement après un mot ou à la fin d'une phrase, avant le signe de ponctuation qui termine la phrase. **Contrairement à la bibliographie, la référence présentée en note de bas de page débute par le prénom de l'auteur, suivi du NOM. La virgule sépare chaque composante de la référence bibliographique.**

La première fois que vous citez une référence, indiquez :

Pour les imprimés (livres, ouvrages de référence, articles de revues ou de journaux, etc.)

1. le prénom et le NOM (en **majuscules**) de l'auteur ; **attention** : pour deux auteurs et plus, faire suivre le nom de l'expression « et coll. », alors que dans la bibliographie, on utilise cette expression pour trois auteurs et plus
2. le *titre de l'ouvrage* (en **italique**) ; de « l'article » ou de « l'extrait » (entre **guillemets**)
3. le numéro de la page d'où provient la citation

Voir exemples 1,5, 9

Pour les références du web

Auteur connu :

1. le prénom et le NOM (en **majuscules**) de l'auteur
2. le « titre de l'article » (entre **guillemets**)
3. Web

Voir exemple 3

Auteur inconnu:

1. le « titre de l'article » (entre **guillemets**)
2. le *nom du site* (en **italique**)
3. Web

Pour les sources audiovisuelles

1. le prénom et le NOM (en **majuscules**) de l'auteur
2. le *titre de l'ouvrage* (en **italique**) ou de « l'extrait » (entre **guillemets**)
3. le type de source (CD, DVD, VHS)

Voir exemple 4

La notation de bas de page

Pour les extraits d'émissions de radio et de télévision

Voir exemple 2

1. le prénom et le NOM (en **majuscules**) de l'auteur du reportage ou de l'animateur
2. le « titre de l'extrait » ou du « reportage » (entre **guillemets**)
3. le *titre de l'émission* (en **italique**)

Pour les communications personnelles, entrevues, conférences

Voir exemple 8

1. le prénom et le NOM (en **majuscules**) de la personne ressource
2. le « sujet de la rencontre » (entre **guillemets**)
3. le type de rencontre

Remarque : Afin d'éviter les longues références en bas de page :

Voir exemple 1

1. Si les éléments sont trop longs, par exemple le nom d'un organisme auteur ou le titre, n'écrivez que les trois premiers termes suivis de points de suspension.

Voir exemples 6, 7, 10, 11

2. Si des références aux auteurs et/ou aux titres sont souvent citées, utilisez les abréviations du tableau ci-dessous.

Tableau 2 : Abréviations dans les notes de bas de page

Abréviation	Signification	Utilisation
Ibid.	pour *ibidem* (au même endroit)	Dans le cas de citations consécutives d'une même source.
Id.	pour *idem* (le même)	Dans le cas de citations consécutives du même auteur, dans des ouvrages différents.
Op. cit.	pour *opere citato* (ouvrage cité)	Dans le cas de citations non consécutives d'un même auteur.
Loc. cit.	pour *loco citato* (article cité)	Comme *op. cit.*, mais pour des citations provenant d'un périodique, d'un quotidien, d'un dictionnaire, d'une encyclopédie ou d'un site Web par exemple.

Source : *Normes de présentation des travaux*, Cégep de Sainte-Foy, 2008, p. 12

Exemples

[1] CONSEIL NATIONAL DE…, *Effets des aérosols*…, p. 117.
[2] Jean-Pierre ROGEL, « Cerveau et émotions », *Découverte*.
[3] Danielle SAINT-LAURENT et coll., « Surveillance des suicides au Québec », Web.
[4] José FOREST, *La victime cachée*, VHS.
[5] Olive Patricia DICKASON, *Les premières nations du Canada*, p. 302.
[6] *Ibid.*, p. 297.
[7] *Id.*, *Le mythe du sauvage*, p. 363.
[8] Pierre CHASTENAY, « Le centre de l'univers », conférence.
[9] Michel ARSENEAULT, « L'exception malgache », p. 44.
[10] Olive Patricia DICKASON, *op. cit.*, p. 362.
[11] Jean-Pierre ROGEL, *loc. cit.*

La bibliographie

La bibliographie

La bibliographie est présentée à simple interligne et par **ordre alphabétique**. Chaque notice est séparée par un double interligne. Les différentes composantes de la description bibliographique sont séparées par des virgules. Le titre des documents est inscrit en italique; le titre des articles ou des extraits de documents est placé entre guillemets. Vous devez trouver le plus d'éléments possibles, mais advenant l'absence de l'un d'entre eux, vous devez simplement passer à l'élément suivant. Par exemple : **Quand il n'y a pas d'auteur, l'entrée se fait au titre**.

Dans le cadre du projet personnel, il est exigé de séparer les sources selon le type de documents.

Livres et extraits de volumes

1. NOM (en **majuscules**) et prénom de l'auteur ou NOM DE L'ORGANISME AUTEUR (en **majuscules**),
2. « Titre de l'extrait » (entre **guillemets**) s'il y a lieu,
3. *Titre de l'ouvrage* (en **italique**),
4. Volume ou Tome s'il y a lieu,
5. Lieu d'édition,
6. Maison d'édition,
7. Année d'édition,
8. Nombre de pages de l'ouvrage ou pages couvertes par l'extrait.

Exemples

CONSEIL NATIONAL DE RECHERCHES DU CANADA, *Effets des aérosols sur les processus atmosphériques*, Ottawa, Le Conseil, 1983, 230 p. **Organisme/auteur**

DICKASON Olive Patricia, *Le mythe du sauvage*, Sillery, Septentrion, 1993, 451 p.

DICKASON Olive Patricia, *Les premières nations du Canada*, Sillery, Septentrion, 1996, 511 p.

HUOT Richard et Gérard-Yvon ROY, *Chimie organique : Notions fondamentales*, Montréal, Fides, 2011, 567 p. **2 auteurs**

LACOURSIÈRE Jacques, *Histoire populaire du Québec*, Tome 4, Sillery, Septentrion, 1997, 411 p.

« Les plus hautes montagnes du monde », *Le grand livre du monde*, Montréal, Sélection du Reader's Digest, 1993, p. 452.

ROY Pierre et coll., *La grammaire française*, Paris, Librio, 1992, 201 p. **3 auteurs et plus**

La bibliographie

Articles de revues ou de journaux

1. NOM (en **majuscules**) et prénom de l'auteur et/ou de l'agence de presse,
2. « Titre de l'article » (entre **guillemets**),
3. *Titre du périodique* ou *du journal* (en **italique**),
4. Volume et numéro s'il y a lieu,
5. Date d'édition,
6. Pages couvertes par l'article.

Exemples

ARSENEAULT Michel, « L'exception malgache », *L'Actualité*, vol. 28, nº 11, juillet 2003, p. 42-46.

PRESSE CANADIENNE, « Rappel d'aliments : l'Agence canadienne d'inspection admet les carences », *Le Soleil*, 2 avril 2008, p. 10.

VASTEL Michel, « Ici Radio-Ghana… », *Le Soleil*, 15 novembre 1995, p. A15.

Ouvrages de référence (atlas, dictionnaires, encyclopédies, etc.)

1. NOM (en **majuscules**) et prénom de l'auteur,
2. « Titre de l'article » (entre **guillemets**),
3. *Titre de l'ouvrage* (en **italique**),
4. Volume s'il y a lieu,
5. Lieu d'édition,
6. Maison d'édition,
7. Année d'édition,
8. Pages couvertes par l'article.

Exemples

BLOCH Raymond, « Étrusques », *Encyclopœdia Universalis*, Corpus 7, Paris, Encyclopœdia Universalis, 1985, p. 503-509.

« Mexique », *Axis : Dossiers*, vol. 7, Paris, Hachette, 1997, p.48-53.

Web

1. NOM (en **majuscules**) et prénom de l'auteur
2. « Titre de l'article » (entre **guillemets**)
3. *Nom du site* (en **italique**)
4. Précision sur le format du document s'il y a lieu
5. Adresse du site
6. (Page consultée le xxxx)

La bibliographie

Exemples

DUQUET Francine, « Perceptions et pratiques de jeunes du secondaire face à l'hypersexualisation et à la sexualisation précoce », *Outiller les jeunes face à l'hypersexualisation*, http://www.hypersexualisationdesjeunes.uqam.ca. (Page consultée le 8 mai 2014).

« Les obstacles à la réussite, comment les contrer ? », *Allô Prof*, http://bv.alloprof.qc.ca/t1023.aspx. (Page consultée le 30 avril 2013).

SAINT-LAURENT Danielle et Mathieu GAGNÉ, « Surveillance des suicides au Québec », *Prévention suicide*, www.aqps.info/activ/sps/2007/ statististiques_suicides_2007.pdf, (Page consultée le 3 décembre 2007).

Précision sur le format

TRANSPORTS QUÉBEC, « Sécurité routière », *Youtube*, enregistrement vidéo, 31 sec., http://www.youtube.com/ watch?v=jkgnoluQbY4, (Page consultée le 28 janvier 2013).

Articles en ligne

1. NOM (en **majuscules**) et prénom de l'auteur et/ou de l'agence de presse,
2. « Titre de l'article » (entre **guillemets**),
3. *Titre du périodique* (en **italique**),
4. dans *Nom de la base de données* (en **italique**),
5. Date de publication de l'article,
6. Pages couvertes par l'article.

Exemples

MARTEL Chantal et Patricia Simone HAMMES, « Les troubles pédiatriques d'alimentation », *Psychologie Québec*, dans *Repère*, septembre 2012, p. 29-31.

PRESSE CANADIENNE, « La lutte favorise la violence chez les jeunes », *Le Soleil*, dans *Eureka*, 7 août 2006, p.12.

Documents audiovisuels

1. NOM (en **majuscules**) et prénom de l'auteur,
2. *Titre de l'ouvrage* (en **italique**),
3. Lieu d'édition,
4. Maison d'édition,
5. Année de production,
6. Type de document,
7. Durée s'il y a lieu.

Exemples

Antidote 8, Montréal, Druide informatique, DVD-ROM.

BISSONNETTE Sophie, *Être ou paraître? : les jeunes face aux stéréotypes sexuels*, Montréal, Office national du film du Canada, 2010, DVD, 24 min.

FOREST José, *La victime cachée*, Montréal, Projet Image/Recherche Alzheimer, 1992, VHS, 38 min.

FORTIER Louis, *Andromède, le ciel profond*, Saint-Laurent, Éditions du Renouveau pédagogique, 1997, CD.

Extraits d'émissions de radio et de télévision

1. NOM (en **majuscules**) et prénom de l'auteur du reportage ou de l'animateur,
2. « Titre de l'extrait » ou du « reportage » (entre **guillemets**),
3. *Titre de l'émission* (en **italique**),
4. Lieu de production,
5. Nom de la chaîne,
6. Date de diffusion,
7. Durée de l'extrait ou du reportage.

Exemple

ROGEL Jean-Pierre, « Cerveau et émotions », *Découverte*, Montréal, Radio-Canada, 25 janvier 2004, 17 min.

Jeux vidéo

1. NOM (en **majuscules**) et prénom de l'auteur-concepteur,
2. *Titre du jeu* (en **italique**),
3. Lieu de production,
4. Compagnie de production,
5. Date de parution,
6. Nom de la plateforme ou du système d'exploitation.

Exemples

Assassin's creed III, San Francisco, Ubisoft, 2012, Xbox 360.

CLANCY Tom, *Splinter Cell blacklist*, San Francisco, Ubisoft, 2013, PlayStation 3.

Communications personnelles, entrevues et conférences

1. NOM (en **majuscules**) et prénom de la personne ressource,
2. « Sujet de la rencontre » (entre **guillemets**),
3. Statut de la personne ressource,
4. Appartenance,
5. Lieu (si l'appartenance ne le précise pas),
6. Date de la rencontre,
7. Communication personnelle, entrevue ou conférence.

La bibliographie

Exemples

CHASTENAY Pierre, « Le centre de l'univers », Professeur, Université Laval, 1er mai 2008, conférence.

ZOBROVSKI Igor, « Expériences d'un réfugié politique », Travailleur social, Centre d'aide aux réfugiés de Montréal, 5 avril 2008, communication personnelle.

Attention : pour le cas d'une entrevue informelle, l'auteur est l'élève qui a mené l'entrevue.

Exemples

LAPLANTE Sylvain, Entrevue avec Brutus Laforce, Agent de la paix, Sûreté du Québec, Saint-Hyacinthe, 9 mars 2000, entrevue.

Œuvres musicales

1. NOM (en **majuscules**) et prénom de l'auteur,
2. « Titre de l'extrait » (entre **guillemets**) s'il y a lieu,
3. *Titre de l'ouvrage* (en **italique**),
4. Note sur l'édition, l'interprétation, le format s'il y a lieu,
5. Lieu d'édition,
6. Maison d'édition,
7. Année d'édition.

Exemples

Partition :

CHOPIN Frédéric, *Walzer*, Édition préparée par Ewald Zimmermann, doigté par Hans-Martin Theopold, Munich, G. Henle Verlag, 1978.

Enregistrement sonore:

STEGEMANN Michael, *The 3 Piano Sonatas*, Notes pour Paul Hindemith, Glenn Gould, piano, Disque compact, Berlin, Sony Classical SMK 52670,1993.

Chanson :

LES COMBOYS FRINGANTS, «Maurice au bistro». *Motel Capri*, Disque Compact, Montréal, La tribu EKCD008, 2000.

Affiches, dépliants

1. NOM (en **majuscules**) et prénom de l'auteur ou NOM DE L'ORGANISME AUTEUR (en **majuscules**),
2. *Titre de l'ouvrage* (en **italique**),
3. Année d'édition,
4. Type de document.

Exemples

BELL CANADA, *En 2020, nous aurons la tête 10 fois plus grosse,* 1997, Dépliant.

COMMISSION D'ACCÈS À L'INFORMATION DU QUÉBEC, *10 conseils de la CAI pour rester net sur le web,* 2014, Affiche.